

## Compte rendu de l'Assemblée générale du 28/01/2013

Georges DELEUZE, Président de l'ADPB, ouvre l'assemblée générale ordinaire en précisant que le quorum est atteint.

Bonsoir Mesdames et Messieurs les élus

Bonsoir à vous chers amis adhérents

Bonsoir Mesdames et Messieurs

Le quart d'heure lyonnais étant passé, je déclare ouverte cette 14e assemblée générale ordinaire de notre association, pour laquelle vous avez reçu en son temps l'ordre du jour.

Entre les présents et les adhérents ayant envoyé leur pouvoir, le quorum est atteint et pouvons donc délibérer.

Merci d'être venu aussi nombreux, malgré un temps maussade, à cette assemblée générale ordinaire, qui est toujours un moment important de la vie d'une association, car il nous permet de vous relater nos activités de l'année écoulée, de vous communiquer dans les grandes lignes notre bilan financier, de faire le point sur l'état actuel du projet, et surtout de vous laisser vous exprimer si vous le souhaitez.

Mais avant toute chose, puisque l'usage me le permet jusqu'au 31, je vous adresse en mon nom personnel et en celui des membres du Conseil d'administration tous nos vœux chaleureux pour une très bonne année 2013.

Que cette nouvelle année vous donne la santé et voit tous vos souhaits se réaliser tant sur le plan personnel que professionnel et associatif et qu'elle nous permette de voir les premières réalisations tant attendues de futur parc.

Merci à vous Mesdames et Messieurs les élus de votre présence. J'y vois là tout l'intérêt et la reconnaissance que vous portez aux actions de l'ADPB.

Quelques personnes ne peuvent pas nous faire le plaisir de leur présence ce soir et ont sollicité notre compréhension. Je vous demande donc d'excuser :

Mr Gérard COLLOMB – Président du Grand Lyon et Sénateur Maire de Lyon

Mr Gilles BUNA – Vice-Président du Grand Lyon et adjoint au Maire de Lyon

Mr Jean-Pierre FLACONNECHE – Maire du 7<sup>o</sup> - Conseiller général du Rhône

Mme Chantal DESBAZEILLE – ancien Maire du 7<sup>o</sup> et membre d'honneur de notre association

Mr Pierre DELACROIX – Conseiller municipal de Lyon et Conseiller du 7<sup>o</sup>

Mr Stéphane GUILLAND – Conseiller du 8<sup>o</sup> arrondissement

Et les 86 adhérents qui pour différentes raisons ne peuvent être avec nous ce soir.

La liste complète et exhaustive serait fastidieuse.

Je souhaite que les personnes concernées me pardonnent de ne pas les citer et leur suis reconnaissant d'avoir pris le temps de m'envoyer leur procuration et le règlement de leur cotisation 2013, ceci, très souvent avec un mot de remerciements et d'encouragement pour nos actions passées et à venir.

Je renouvelle mes remerciements pour leur présence effective, ce malgré des emplois du temps que je sais chargés à :

Mr Jean-Louis TOURAIN – Député de notre circonscription qui doit nous rejoindre d'ici un très court instant.

Mr Gérard CLAISSE – Vice-Président du Grand Lyon – Adjoint au Maire de Lyon qui ce soir représente Mr Gérard COLLOMB.

Mme Sarah PEILLON – Conseillère Régionale et adjointe à la Mairie du 7<sup>ème</sup>

Mme Sandrine RUNEL – Conseillère générale du canton LYON IX et Conseillère d'arrondissement du 7<sup>ème</sup>

Mr Jean-Marc DUCARD – 2<sup>ème</sup> adjoint au Maire du 7<sup>o</sup> qui représente Mr Jean Pierre FLACONNECHE

Mme Laure DAGORNE – Conseillère au Grand Lyon et conseillère d'arrondissement du 7<sup>ème</sup>

Mr Christophe GEOURJEON – Conseiller municipal de Lyon et conseiller du 8<sup>o</sup>

Mr Pierrick CHOBAX – Directeur du Cabinet de Mr le Maire du 7<sup>o</sup>

Messieurs les Présidents d'honneur de notre association : Mario de FILIPPIS et Jean BERNIZET, déjà cité

Mr Alexandre VIERA – du journal « LE PROGRES » toujours fidèle à nos rendez-vous et par la même à leur diffusion dans la presse écrite.

Mr M BADEL -1<sup>er</sup> Vice-président soumet au vote le compte-rendu de l'A Gle de janvier 2012. Celui-ci est voté à l'unanimité.

### **Rapport d'activité par Y. NEMOZ-GAILLARD – Secrétaire**

Depuis la dernière Assemblée Générale du 30 Janvier 2012 où 160 personnes étaient présentes et 68 personnes avaient remis leur pouvoir, le Conseil d'Administration s'est réuni 10 fois, le Bureau chaque fois que nécessaire et la Commission Thématique Mémoire une dizaine de fois

- FEVRIER 2012
- Le Conseil d'Administration fixe les dates des principaux objectifs de l'année 2012 :
    - o organisation du pique-nique sur l'esplanade du parc, le vendredi 8 Juin 2012,
    - o participation au forum des associations du 7<sup>ème</sup> arrondissement, le dimanche 9 Septembre 2012, au Palais des Sports de Gerland,
    - o organisation du repas anniversaire des 15 ans de l'association, le vendredi 16 Novembre 2012, à la Maison Ravier.
  - Dans le cadre de CENTENAIRE du 7<sup>ème</sup> arrondissement et en accord avec la mairie, la Commission Mémoire de l'ADPB, en collaboration avec le Conseil de Quartier Jean Macé, a préparé une exposition relatant « LA VIE QUOTIDIENNE AU FORT LAMOTHE », qui est visible ce soir dans la salle
  - A la suite de la polémique engagée courant Janvier 2012, dans le cadre de la circulaire GUEANT, concernant l'expulsion du jeune architecte équatorien en charge du projet Blandan, lors d'un CA réunit exceptionnellement, l'ADPB a adressé un courrier à Claude GUEANT, ministre de l'intérieur, afin de maintenir ce chef de projet au sein de l'Agence Paysagiste BASE.
  - L'ADPB a reçu une réponse favorable du ministère de l'intérieur en date du 9 Février 2012.

### MARS 2012

- Suivi des travaux en cours sur le site :
  - o Démolition des bâtiments :
    - bâtiment 6 : soute à carburant située sur l'esplanade,
    - bâtiment 15 : ancien bloc alimentaire servant de gymnase aux policiers,
    - bâtiment 60 : locaux divers et bâtiment 63 : entrepôt de stockage de matériel, dont la destruction était prévue dans la révision n° 10 du PLU.
- Travaux de la Commission « Mémoire » en vue de l'exposition :
  - o présentation du montage des panneaux à la styliste qui va se charger de la réalisation,
  - o dates de l'exposition : du 5 au 30 Juin 2012 dans le hall du 1<sup>er</sup> étage de la mairie du 7<sup>ème</sup> arrondissement.

L'assemblée générale de l'UCIL revient sur le problème toujours pas résolu des locaux de la MAISON RHODANIENNE DE L'ENVIRONNEMENT qui désire s'installer sur le site Blandan.

#### AVRIL 2012

- Exposition Centenaire du 7ème : on peut apprécier le travail de grande qualité lors de la présentation des 3 panneaux déjà réalisés.
- Mise au point de l'organisation du pique-nique du vendredi 8 Juin 2012.
- L'ADPB ayant fait part en maintes occasions au Président du GRAND LYON de ses inquiétudes concernant la fermeture nocturne de l'esplanade, Monsieur Gérard COLLOMB a mis fin à ses incertitudes lors de la Commission Urbanisme du Grand Lyon du 9 Janvier 2012 et du Conseil Municipal du 27 Février 2012 :
  - o « Pour répondre ou plutôt anticiper certaines interrogations, je rappelle que l'esplanade urbaine correspondant à l'ancienne place d'armes disposera bien d'un dispositif de fermeture nocturne ».
- Par ailleurs, en ce qui concerne l'aménagement de la rue Garibaldi, à proximité du parc, les réunions de concertations suivies par l'ADPB font ressortir :
  - o la prévision d'une accroche au parc Blandan avec une meilleure visibilité à partir de la rue Garibaldi,
  - o l'accès par le trottoir nord sera élargi ainsi que le trottoir sud avec suppression de 4 places de stationnement,
  - o aménagement d'un plateau dans l'axe de la rue Camille Roy.

#### MAI 2012

- Début des travaux de démolition du dernier hangar situé en bordure du boulevard des Tchécoslovaques susceptible de contenir de l'amiante.
- L'ADPB a interrogé immédiatement les services du GRAND LYON afin de connaître le devenir des gravats dangereux pour la population environnante.

#### JUILLET 2012

- Démolition du hangar contenant de l'amiante : après avoir contacté le GRAND LYON afin d'obtenir des informations, une réunion avec la société chargée des travaux de désamiantage du bâtiment s'est tenue sur place.
- L'ADPB a pu constater qu'un maximum de précautions était pris pour limiter les risques de pollution de l'environnement.
- Un chapiteau de décontamination pour le traitement des déchets provenant de la démolition du bâtiment a été installé sur l'emplacement du hangar.
  - Le chantier, hautement sécurisé, n'a pas apporté de nuisances importantes autres que le bruit des extracteurs d'air nécessaires au confinement à l'intérieur du chapiteau.
- Exposition « LA VIE QUOTIDIENNE AU FORT LAMOTHE » : le vernissage a eu lieu le mardi 5 Juin 2012, à 18H30, dans le hall du 1er étage de la mairie du 7ème arrondissement.
- Cette exposition de grande qualité est restée visible jusqu'à mi-Septembre 2012.
- La transposition des panneaux a été réalisée sur le site internet de l'ADPB.
- Ces panneaux sont stockés à la mairie du 7ème arrondissement qui a financé cette opération et sont mis à la disposition de l'association pour ses diverses manifestations : forum des associations, repas anniversaire des 15 ans, assemblée générale ...

#### SEPTEMBRE 2012

- L'ADPB a participé au Forum des Associations, le dimanche 9 Septembre 2012. Forum décevant car très peu de visiteurs. Le Palais des Sports est un lieu trop excentré et le beau temps et les nombreuses animations proposées ce jour- là ont contribué à la faible fréquentation à cette manifestation.
- Aménagement du site Blandan : les travaux ont commencé : les bâtiments situés derrière le magasin d'habillement (bat. 61) ont été démolis, dégageant ainsi la vue sur le château.
- Lorsque l'esplanade sera fermée, le transit des piétons entre la rue du Repos et la rue Victorien Sardou se fera par le chemin situé derrière le bâtiment de 230 mètres.
- La « LETTRE DU PARC BLANDAN » première édition du GRAND LYON présentant l'aménagement du parc présente des imperfections : le nom et le numéro de téléphone de l'ADPB sont incorrects et l'emplacement réservé à l'association peu visible. L'ADPB demande un rectificatif qui sera fait sur le n° 2 devant paraître prochainement.
- L'ADPB a distribué un grand nombre de cette lettre aux riverains et aux adhérents.

#### OCTOBRE 2012

- Le 3 Octobre 2012 : réunion de présentation du projet du parc Blandan par le GRAND LYON. Cette réunion, attendue depuis le printemps 2012 a réuni un public nombreux composé d'un large public et notamment de riverains et d'adhérents de l'ADPB. Bien que le projet soit satisfaisant dans l'ensemble, quelques questions restent en suspens
  - o le manque d'accès du 8ème au 7ème arrondissement,
  - o le problème des transports en commun,
  - o le devenir du lot représenté par le château Lamotte et le bâtiment d'habillement.
- L'ADPB fait une demande de locaux réservés aux associations et rappelle sa proposition faite dans sa présentation d'aménagement, à savoir la clôture transparente de l'enceinte du parc afin d'offrir de l'extérieur une vision du site.

#### NOVEMBRE 2012

- Projet du parc : la proposition de l'ADPB concernant les murs de clôture transparents est rejetée car le coût est trop élevé.
- Problème de la Maison des Associations : le GRAND LYON n'a pas le pouvoir d'imposer l'installation de certaines structures.
- Travaux en cours :
  - o l'esplanade est fermée,
  - o la circulation entre la rue du Repos et la rue Victorien Sardou se fait par la rue nouvellement créée derrière le bâtiment de 230 mètres,
  - o la démolition du stand de tir permet de mieux admirer les remparts et le sablage des fortifications ravive nettement l'édifice.

#### DECEMBRE 2012

- Le repas anniversaire des 15 ans de l'ADPB du 16 Novembre 2012 a réuni 88 convives et a été apprécié pour sa qualité et l'animation de Gérard TRUCHET.
- Problème de l'installation d'une Maison des Associations dans le parc Blandan : l'ADPB a adressé un courrier au Maire de Lyon, Gérard COLLOMB et à l'adjointe en charge de la vie associative, Anne BRUGNERA.
- Préparation de l'Assemblée Générale qui aura lieu le 28 Janvier 2013 à la Maison Ravier.
- Fin Décembre 2012, l'ADPB compte 279 adhérents.

*Le rapport d'activité est voté à l'unanimité*

#### **Rapport financier par J. FAVETTA - Trésorier**

Au cours de l'année 2012, l'ADPB a enregistré 278 adhésions payantes Les recettes se sont montées à : 7271,81 € et les dépenses à 4212,72 €, d'où un solde créditeur de : 3059,09 €

Soldes au compte courant – le 30/12/2012 : 851,85 € Solde livret bleu-le 30/12/2012 : 9168,76 €.

Joseph FAVETTA donne les explications justifiant ce solde et informe les adhérents des dépenses à venir, ce qui devrait réduire considérablement le solde du livret bleu.

Il est à noter que M Jean-Louis TOURAINE –Député-, a doté l'ADPB d'une subvention exceptionnelle de 2000€.

G.DELEUZE s'associe aux remerciements qu'a formulés J. FAVETTA à l'égard de M JL TOURAINE, pour sa dotation, et renouvelle à tous les adhérents depuis plusieurs années et aux nouveaux qui nous ont rejoints au cours de l'année 2012, ses remerciements, en y voyant là tout leur soutien aux actions de l'association et rappelle qu'une copie du compte financier peut être adressée aux adhérents qui en feront la demande.

***Le rapport financier est approuvé à l'unanimité***

### **Rapport moral de G. DELEUZE – Président**

Mesdames et Messieurs les élus,

Chers amis adhérents

Mesdames, Messieurs,

Ce soir est la 14<sup>ème</sup> assemblée générale de notre association qui fête cette année son 15<sup>ème</sup> anniversaire aussi je souhaite avant toute chose, rendre un hommage sincère et appuyé à mes deux prédécesseurs, Mario de FILIPPIS –à l'origine de la création de l'ADPB -Président de 1998 à 2000 et Jean BERNIZET –Président de 2001 à 2009 qui a assuré avec dévouement, grande conviction et beaucoup d'énergie cette Présidence.

Qu'ils soient tous deux chaleureusement remerciés.

Durant ces 15 années, les actions menées ont été nombreuses et la longévité de l'association démontre qu'elle fût utile et qu'elle l'est encore aujourd'hui, même si ses objectifs ne sont plus tout à fait les mêmes que ceux des années 1997 à 2004-année d'achat du site BLANDAN par le Grand Lyon pour un coût de 15 millions d'euros...

Toutes ces années furent un long combat pour que se réalise ce poumon vert tant espéré de la population vivant au sein d'un arrondissement fortement minéralisé et dont la population augmente chaque année.

Mais BRECHT n'a-t-il pas dit « Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a perdu.. »

Aujourd'hui ce combat à trouver son épilogue grâce à une concertation positive, constructive et peut être exemplaire tant notre association avait travaillé bien en amont sur ce qu'elle souhaitait..

Je crois qu'il faut en ce 15<sup>ème</sup> anniversaire remercier tous les acteurs politiques, toute tendance confondue, qui non seulement nous ont entendus mais nous ont écoutés même si parfois les échanges ont pu paraître vifs, mais toujours avec le souhait réciproque de trouver des solutions positives sur beaucoup de points ou presque.

Mais ce sont ces échanges qui, souvent, font un projet équilibré et réussi.

Certes, aujourd'hui l'association peut paraître en « sommeil » mais la lecture faite il y a un instant du rapport d'activités démontre s'il en est besoin que cette impression n'est pas tout à fait exacte et qu'en ma qualité de Président je dois demeurer dans la continuité de mes deux prédécesseurs ,poursuivre avec enthousiasme, espérance, sérénité(ces 3 choses que l'on ne doit pas refuser à la vie) le travail de l'ADPB et avoir une certaine ambition pour elle en étant aussi très vigilant sur les aménagements futurs de cet oasis de verdure car il reste encore des points à voir ou à revoir, je pense notamment :

1 -A la création d'une salle « multi-associations » où celles-ci pourraient se rencontrer pour leurs réunions de travail, facilitant ainsi leurs missions de bénévoles, cette véritable mission au service des autres, au sein des différentes et nombreuses structures associative de l'arrondissement..

Pour information : cette demande de création a fait l'objet, le rappelait Yvette dans son rapport d'un courrier à Mr le Sénateur-Maire de Lyon et à Anne BRUGNERA –adjointe à la Mairie de Lyon en sa qualité de déléguée à la jeunesse et à la vie associative. A ce jour, je n'ai pas encore eu de réponse mais la patience, paraît-il est la plus grande des vertus et l'espoir le meilleur remède.

Je pense :

2 –A la desserte du futur parc par le Sytral. Là aussi une 1<sup>ere</sup> réunion de travail s'est tenue il y a quelques jours entre l'ADPB et Sarah PEILLON – adjointe au 7<sup>ème</sup> arrondissement, en charge des déplacements urbains

Je pense

3 – Au devenir du château de la MOTTE, unique joyau renaissance au cœur de LYON que la révolution française à préserver, que l'armée française à sauvegarder, que le bombardement de 1944 à épargner.

Nous, allons-nous le laisser à son triste sort d'aujourd'hui ? Ce n'est pas le souhait de l'ADPB ! !

Je pense :

4 – A la liaison depuis le 8<sup>ème</sup> arrondissement qui devrait être en partie faciliter par le futur prolongement de la ligne de TRAM T4 avec un arrêt à l'ancienne manufacture des tabacs.

Il est ici, rappelé que ces points figuraient dans les documents et objectifs de notre association remis à l'ensemble des élus en 2006 et 2010, de même que les murs d'enceinte de la rue de l'Epargne dont nous avons émis le souhait qu'ils soient –en partie- remplacés par des murs en verre, ce qui aurait permis au parc de s'ouvrir sur la ville sans nuisances sonores.

Nous avons pris acte que cette proposition ne se réalisera pas, pour entre autre pour des raisons financières.

Nous nous y plions, conscients que les aménagements de ce futur parc ont un coût hors acquisition, de plus de 14 millions d'euros, ce uniquement pour les entités esplanade et douves.

Nous devons être également attentifs sur le devenir des locaux non démolis, car aujourd'hui nous n'avons pour certitude que l'occupation future du grand bâtiment longeant la nouvelle voie Rue du Repos/rue V. Sardou par le C R O U S et la venue sur le site de la Maison Rhodanienne de l'Environnement qui a été annoncé officiellement lors de la cérémonie des vœux du 7<sup>o</sup> ardt .

Des rumeurs circulent pour d'autres occupations...mais ce ne sont que des rumeurs, mais par expérience, nous savons que parfois elles se concrétisent.

Je profite de ce point, pour réaffirmer que notre association est totalement opposée à toute circulation d'engins à moteur (hors véhicules de service et de secours) car nous voulons maintenir la vocation écologique de ce parc et éviter tout danger avec une population intergénérationnelle.

Vous voyez que l'ADPB ne s'endort pas mais reste très vigilante pour les mois à venir tout en maintenant ses activités plus légères tels que le pique-nique, le repas annuel, car ce sont des moments privilégiés de convivialité, indispensable à la bonne marche d'une association qu'elle quelle soit.

Elle a pour cette année un projet qui à ce jour n'a pas suffisamment mûri, mais vous serez informé en temps utile.

L'ADPB se porte bien et se maintient éveillée.

Je souhaite conclure sur ces mots voulant laisser du temps pour le diaporama que nous vous avons préparé sur les travaux en cours, le concret valant mieux que des discours.

Je souhaite, également qu'il y est du temps pour répondre à vos légitimes interrogations.

Cependant, j'aurai garde d'oublier de vous dire que si l'ADPB se porte bien, c'est aussi et surtout qu'elle sait pouvoir, chers adhérents, compter sur votre soutien moral et financier. Soyez en une nouvelle fois remercié.

En cette période de vœux, je souhaite que ces soutiens perdurent encore longtemps pour que notre association vive jusqu'à l'aboutissement complet de ce par cet au-delà car elle aura, alors d'autres objectifs.

Si l'ADPB se porte bien disais-je, c'est aussi parce qu'elle peut compter chaque année, sur des personnes élues au CA qui donnent de leur temps avec une très grande implication et beaucoup de conscience

Depuis 15 ans que l'association existe, imaginez le nombre d'heures qu'elles ont donné et continueront à donner à l'ADPB, alors je tiens à rendre hommage à cette générosité, sans oublier les conjoints et conjointes pour leur très large compréhension des heures d'absence, au profit du bien pour tous.

Soyez en les uns et les autres sincèrement remercié, car votre aide est précieuse.

Ne cédon pas au pessimisme ambiant, ayons cette forme de courage qui donne confiance aux autres et mène au succès, soyons fiers et satisfaits du travail accompli pour que chacune et chacun, dans cet arrondissement et au-delà, puisse pleinement profiter de ce futur oasis, poumon vert pour y apprécier la nature, le calme et pratiquer leurs loisirs qu'ils soient culturels ou sportifs, c'est le dernier vœu que je formule ce soir..

***Le rapport moral est adopté à l'unanimité***

**Election du Conseil d'administration (22 membres) par Maurice BADEL 1<sup>er</sup> Vice-Président**

21 membres sortant du CA se sont représentés auxquels il faut rajouter la candidature de Françoise SOUM-CANTIN, il est procédé au vote à mains levées.

***L'ensemble des candidatures a été voté à l'unanimité*** (voir composition du nouveau bureau).

Un diaporama des travaux en cours est projeté à la grande satisfaction du public suivi par quelques interventions de celui-ci.

Mrs JL TOURAINE et G CLAISSE apportent des réponses sur notamment la sécurité et le problème éventuel du stationnement autour du futur parc ainsi que sur le devenir du Château. Devenir pas encore maîtrisé à ce jour.

Mr G CLAISSE confirme qu'en l'état actuel du chantier les délais de livraison au public, devraient être tenus

Merci à B. MORELLET qui a assuré la technique visuelle tout au long de cette assemblée, et qui, je vous le rappelle, met en permanence notre site Internet à jour. A consulter sans modération ! [www.parcblandan.com](http://www.parcblandan.com)

Personne ne demandant la parole, le Président déclare close cette assemblée générale ordinaire et invite l'assistance au verre de l'amitié.

Suite au vote du Conseil d'administration, celui-ci s'est réuni le 11/02/2013 et a élu le bureau suivant :

Président : Georges DELEUZE

1<sup>er</sup> Vice-président : Maurice BADEL

Vice-Présidents : Jean BERNIZET ; Marcel FOURNEAU ; Bruno LABERGERIE

Secrétaire : Yvette NEMOZ-GAILLARD / Secrétaire adjoint : Jacques RECORBET

Trésorier : Joseph FAVETTA / Trésorier adjoint : Sylvain FUZELIER

Membres du CA : Jean BROTTIER ; Dominique BOURQUELOT ; Raymond CALAZEL ; Rosine CHESNEAU ; Jean-Marc DUCARD ; Mario De FILIPPIS ; Claude JEANDEL ; Jeanne-Marie HURTREL ; André MAROTEL ; Benoît MORELLET ; Josiane RIFFE ; Jean-François SADDY ; Françoise SOUM-CANTIN.

Madame Danielle SUZANNE a été nommée membre d'honneur/fondatrice de l'ADPB

A ce jour l'association a 2 Présidents d'honneur : Mrs M de FILIPPIS et J BERNIZET et 2 membres d'honneur : Mmes M C DESBAZEILLE et D SUZANNE

## **RAPPEL**

### **Note à destination des adhérents n'ayant pas encore renouvelé leur cotisation 2013**

**Sans doute, vous n'avez pas pu assister à notre dernière assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 28 janvier dernier ou vous ne nous avez pas payé votre cotisation de 10 € pour l'année 2013.**

**Le conseil d'administration pense pouvoir compter sur votre soutien et vous remercie par avance de votre très prochain règlement.**

**Cela facilitera le travail des bénévoles qui gèrent l'association.**

**Merci d'utiliser ou recopier le bulletin ci-dessous, à envoyer à A D P B -27 rue V. Sardou – 69007 LYON**

**Nom :**

**Prénom :**

**Adresse :**

**E-mail :**

**Tél :**

**Ci-joint ma cotisation 2013 par chèque à l'ordre de l'ADPB**

**Signature :**